

# Engagement en Santé et Sécurité



**« Aucun travail n'est assez urgent pour mettre en péril l'intégrité physique des employés. »**

La prévention des accidents au travail et des maladies professionnelles est une valeur fondamentale partagée par la direction et les employés d'Énergie électrique. Nous sommes donc engagés dans un processus d'amélioration continue afin d'atteindre « zéro » blessure et maladie professionnelle.

La santé et la sécurité des employés sont toujours priorisées dans toutes nos activités.

La direction d'Énergie électrique s'engage donc à respecter rigoureusement les fondements suivants:

## Fondements généraux

- Respecter les lois et règlements en vigueur en matière de santé et de sécurité;
- Souscrire et promouvoir la Politique d'Alcan en environnement, santé et sécurité;
- Se conformer aux normes et exigences internes Alcan.

## Fondements spécifiques

- Poursuivre auprès des employés la promotion de « Philosophie et principes » qui reposent sur l'attitude et les comportements sécuritaires;
- Identifier les risques majeurs, les éliminer ou les contrôler en appliquant les meilleures pratiques ainsi qu'en utilisant les outils tels que DRAT, les protocoles, le « Temps mort » et autres directives et procédures internes;
- Appuyer les mécanismes de prévention visant à l'amélioration et la promotion de la santé et de la sécurité.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Donald Dubé".

Donald Dubé  
Directeur, Énergie électrique  
Février 2003